

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

SASU A75 NETWORKS

124 BOULEVARD DE VERDUN
92400 COURBEVOIE

Ingénierie, études techniques

NAF : 7112B

SIRET : 509439337 00023

Certifié conforme par le
Représentant Légal



Signé par :
Lionel RECORBET
EF908CDCC0604E3...

XpFibre CVN, Présidente
représentée par
Lionel Recorbet
Président

ATRIOM

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre
3, Place des Victoires
75001 PARIS

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

ETATS FINANCIERS

 Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			Au 31/12/2023
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	129 961	61 988	67 973	80 833
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	952 839	885 674	67 165	48 972
Installations techniques, matériel et outillages industriels	93 571	89 205	4 365	20 000
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ	1 176 371	1 036 868	139 504	149 805
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de - De biens				
production : - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 628 932		1 628 932	1 570 868
Autres	2 768 816		2 768 816	2 609 491
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	80 309		80 309	384 506
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	4 478 057		4 478 057	4 564 865
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	5 654 428	1 036 868	4 617 561	4 714 670

 Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2024	Du 01/01/2023
	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé) 150 000	150 000	150 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
- Légale	15 000	15 000
Réserves : - Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées		
- Autres		
Report à nouveau	821 561	497 025
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	273 929	324 536
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 260 489	986 561
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour : - Risques		
- Charges	1 317	1 317
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 317	1 317
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes : - Auprès des établissements de crédit		
- Financières diverses	264 615	199 091
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	382 364	572 331
Dettes : - Fiscales et sociales	299 685	268 572
- Sur immobilisations et comptes rattachés	21 958	
Autres dettes	837 478	837 478
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 549 655	1 849 320
EMPRUNTS ET DETTES	3 355 754	3 726 792
Écarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	4 617 561	4 714 670

1. Présentation de la Société et faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Présentation de la Société

La société A75 NETWORKS a été immatriculée au registre du commerce de Nanterre le 08 décembre 2008 et clôture au 31 décembre 2024 son quinzième exercice comptable.

Le Syndicat Mixte « Autoroute Numérique A75 » a délégué à la société A75 NETWORKS l'exploitation et la commercialisation d'une infrastructure optique sur le tracé de l'autoroute A75.

Contrat d'affermage ayant une date de début du 09 avril 2009 et une date de fin du 08 avril 2030.

1.2. Faits caractéristiques

Néant.

2. Principes et méthodes comptables

2.1. Principes généraux

Le bilan avant répartition des résultats de l'exercice clos le 31/12/2024 présente un total de 4 617 561 euros.

Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 273 929 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le règlement ANC n° 2014—03 du 5 juin 2004 modifié par les règlements ANC subséquents.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

La règle d'évaluation utilisée pour établir ces comptes est celle des coûts historiques.

2.2. Autres principes et méthodes comptables

2.2.1. Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production.

Lors de la construction de l'infrastructure passive de télécommunications, celle-ci est en immobilisations encours.

A la date de mise en service du réseau, elle est inscrite en « immobilisations mises en concessions ».

Les amortissements pratiqués sont déterminés généralement selon le mode linéaire sur la durée contractuelle ou résiduelle de la DSP. Les immobilisations renouvelables sont amorties sur leur durée d'utilisation propre ou sur la durée résiduelle de la DSP. Si le contrat prévoit des immobilisations non renouvelables celles-ci sont amorties soit sur leur durée d'utilisation propre, soit sur la durée résiduelle du contrat.

La provision pour renouvellement est constituée le cas échéant sur les immobilisations renouvelables du fait du maintien au niveau exigé par le service public, du potentiel productif. Cela vise en particulier les équipements permettant l'activation du réseau.

Dès lors que le réseau a été réceptionné, un test de perte de valeur des immobilisations mises en concession est réalisé de façon annuelle.

2.2.2. Créances d'exploitation

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

Les créances font l'objet d'une appréciation au cas par cas à la clôture pour analyser le niveau de risque de non-recouvrement. En fonction de cette appréciation, une provision est comptabilisée en cas de risque de non-recouvrement.

2.2.3. Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable. Elles sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation née du risque.

2.2.4 Dettes

Les dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

2.2.5 Chiffre d'affaires

Les frais d'accès facturés aux clients sont inscrits en produits de l'exercice au cours duquel la prestation de raccordement est réalisée, en sus des prestations de services. Le prix de cette prestation est indépendant du coût des raccordements venant valoriser le réseau, et s'analyse comme un droit à raccordement, élément du prix de la prestation venant contribuer au financement des investissements réalisés au même titre que les locations de fibres ou services de bande passante.

Les prestations de services sont comptabilisées conformément aux différents contrats signés. La date de facturation appliquée correspond à la date de mise en service des différentes prestations.

Le produit de la vente des I.R.U. (Indefisable Right of Use) est étalé sur la durée du contrat de location.

3. Informations relatives au bilan et compte de résultat

3.1. Bilan-Actif

3.1.1. Immobilisations

Variations de la valeur brute des immobilisations

En euros	31/12/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2024
Immobilisations incorporelles	129 961	-	-	129 961
Immobilisations corporelles	1 028 111	18 299	-	1 046 410
Immobilisations financières	-	-	-	-
Total	1 158 072	18 299	-	1 176 371

Les immobilisations correspondent principalement aux actifs de réseaux qualifiés de biens de retour.

➤ Immobilisations incorporelles

Cette rubrique comprend :

- des concessions, brevets et licences pour 2 300 euros ;
- des droits d'usage et des IRU pour 127 249 euros.

➤ Immobilisations corporelles

Cette rubrique comprend principalement :

- des constructions pour 952 839 euros ;
- des installations et du matériel technique pour 93 571 euros.

Variations des amortissements et des dépréciations

En euros	31/12/2023	Augmentation	Diminution	31/12/2024
Immobilisations incorporelles	49 128	12 869	9	61 988
Immobilisations corporelles	959 139	15 740	-	974 879
Immobilisations financières	-	-	-	-
Total	1 008 267	28 609	9	1 036 868

Variations nettes des immobilisations

En euros	31/12/2023	31/12/2024	Variations	
Immobilisations incorporelles	80 833	67 973	-	12 860
Immobilisations corporelles	68 972	71 531	-	2 559
Immobilisations financières	-	-	-	-
Total	149 805	139 504	-	10 301

3.1.2. Créances

Les créances nettes d'un montant de 4 397 748 euros sont composées principalement :

- Des créances clients pour 1 628 932 euros ;
- Des fournisseurs débiteurs pour 4 986 euros ;
- Des créances de TVA pour 137 059 euros ;
- Des créances de comptes courant envers XpFibre.CO pour 2 626 771 euros.

3.1.3. Echancier des créances

En euros	Montant brut	Part à moins d'un an	Part à plus d'un an
Autres immobilisations financières	-	-	-
Créances clients et comptes rattachés	1 628 932	1 628 932	-
Fournisseurs débiteurs	4 986	4 986	-
Clients douteux	-	-	-
Groupe et associés	2 626 771	2 626 771	-
Autres créances	137 059	137 059	-
Charges constatés d'avance	-	-	-
Total	4 397 748	4 397 748	-

3.1.4. Produits à recevoir

En euros	31/12/2024
Créances clients et comptes rattachés	766 189
Autres créances	375 279
Total	1 141 468

3.2. Bilan — Passif

3.2.1. Capital social

En euros	Nombre d'actions	Valeur nominale	Valeur total
A l'ouverture de l'exercice	15 000	10	150 000
A la clôture de l'exercice	15 000	10	150 000

3.2.2. Capitaux propres

En euros	31/12/2023	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Distribution de dividendes	Augmentations Diminution	31/12/2024
Capital social	150 000					150 000
Réserves	15 000					15 000
Dividendes distribués	-					-
Report à nouveau (1)	497 025	324 536				821 561
Résultat	324 536	- 324 536	273 929			273 929
Subvention d'investissement	-					-
Provisions réglementées	-					-
Total	986 561	-	273 929	-	-	1 260 489

(1) « Débiteur - / Créditeur + »

(2) « Augmentation + /Diminution - »

L'Assemblée Générale de juin 2024 a approuvé l'affectation du bénéfice de l'exercice 2023, soit 324 536 euros, en totalité au poste « *Report à nouveau* » créateur.

3.2.3. Provisions

Nature provision	Montant à l'ouverture	Augmentations	Diminution	Montant à la clôture
Provisions réglementées	-			-
Provisions pour risques et charges :				
<i>Provision pour renouvellement des immobilisations</i>	1 317			1 317
Provisions pour dépréciations				-
Total	1 317	-	-	1 317

dont dotations et reprises exploitations
dont dotations et reprises financières
dont dotations et reprises exceptionnelles

3.2.4. Dettes

Les dettes d'un montant de 3 355 754 euros sont composées principalement par :

- Les emprunts et dettes diverses correspondant à un prêt intra-groupe auprès de XpFibre.CO pour 50 000 euros et à la dette d'intégration fiscale vis-à-vis de XpFibre Holding pour 214 615 euros ;
- Les dettes fournisseurs et comptes rattachés qui s'élèvent à 382 364 euros ;
- Les dettes fiscales qui s'élèvent à 299 685 euros, principalement relatives à la TVA ;
- Les dettes sur immobilisations et comptes rattachés qui s'élèvent à 21 958 euros ;

- Les autres dettes qui s'élèvent à 837 478 euros sont principalement constituées de provisions pour IRU à reverser ;
- Les produits constatés d'avance qui s'élèvent à 1 549 655 euros.

3.2.5. Echancier des dettes

En euros	Motant brut	Part à moins d'un an	Part à plus d'un an et moins de 5 ans	Part à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit				
Emprunts et dettes diverses	50 000			50 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	382 364	382 364		
Dettes fiscales et sociales	299 685	299 685		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 958	21 958		
Groupe et associés	214 615	214 615		
Autres dettes	837 478	837 478		
Produits constatés d'avance	1 549 655	299 665	1 182 030	67 960
Total	3 355 754	2 055 765	1 182 030	117 960

3.2.6. Charges à payer

En euros	31/12/2024
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	282 641
Dettes fiscales et sociales	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 958
Autres dettes	-
Total	304 599

3.3. Compte de résultat

3.3.1. Résultat d'exploitation

➤ Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation d'un montant de 773 078 euros se composent principalement du chiffre d'affaires lié à l'activité FTTH, aux IRU, à la location de bandes passantes sur fibre (Lan To Lan), à la location de fibres noires, à la maintenance et à l'activité d'hébergement.

➤ Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation d'un montant de (555 504) euros se composent principalement :

- d'autres achats et charges externes pour (525 004) euros, correspondant principalement à des coûts de maintenance, de refacturation de prestations administrative et de personnel,
- des impôts et taxes pour (1 891) euros,
- de dotations aux amortissements pour (28 609) euros.

Le résultat d'exploitation est un bénéfice de 217 575 euros.

3.3.2. Résultat financier

Le résultat financier est un bénéfice de 147 655 euros et se compose principalement des produits d'intérêts sur le compte courant d'associés auprès de XpFibre.CO.

3.3.3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est un bénéfice de 9 euros et se compose de reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges.

3.3.4. Impôt sur les bénéfices et résultat net

Le résultat net est un bénéfice de 273 929 euros.

➤ Ventilation des impôts entre résultat courant et résultat exceptionnel

Net	Résultat avant impôt	Participation		Impôt	Résultat comptable
Courant	365 230	-	-	91 308	273 923
Exceptionnel	9	-	-	2	6
TOTAL	365 238	-	-	91 310	273 929

➤ **Dettes futures d'impôt**

L'impôt différé est calculé au taux d'impôt de 25%.

En milliers d'euros

	Net	BASE	IMPOT
Accroissement de la dette future d'impôt		-	-
Autres différences temporaires			
Déficits fiscaux reportables		-	-
Allègement de la dette future d'impôt		-	-
TOTAL GENERAL (créance nette future d'impôt)		-	-

Les déficits fiscaux reportables mentionnés ci-dessus sont ceux antérieurs à l'intégration fiscale, feuillet 2058 B.

4. Autres informations

4.1. Effectif

La Société n'a employé aucun salarié au cours de l'exercice écoulé.

4.2. Engagements hors bilan

➤ Engagements hors bilan reçus

Garantie type GAPD relative à la bonne exploitation de l'infrastructure pour un montant de 250 000 euros, accordée au Délégrant et portée par la société XpFibre.CO.

➤ Engagements hors bilan donnés

La société doit assurer ses engagements d'exploitation du réseau de télécommunication conformément au contrat de délégation de service public (type affermage), et notamment en fin de délégation de service public, le retour de l'infrastructure au concédant.

4.3. Intégration fiscale

En 2020, la Société était membre d'un groupe d'intégration fiscale, dont la société Covage SAS était à la tête.

Une nouvelle convention d'intégration fiscale a été conclue en date du 1^{er} janvier 2021. La Société a rejoint le périmètre d'intégration fiscale dont la société XpFibre Holding est la tête d'intégration fiscale. Cette convention d'intégration fiscale a été mise à jour en date du 29 juillet 2024 avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2024. La Société fait toujours partie du périmètre d'intégration fiscale dont la société XpFibre Holding est la tête d'intégration fiscale.

4.4. Transactions entre parties liées

Les transactions entre les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché. A ce titre, elles ne nécessitent pas d'informations complémentaires visées à l'article R. 123-198 -1 1° du Code de commerce.

4.5. Comptes consolidés

Les comptes de la Société sont consolidés par intégration globale dans les comptes consolidés de la société XpFibre Holding.

XpFibre Holding S.A.S. : 124 boulevard de Verdun – 92400 Courbevoie - RCS 879 907 145

4.6. Filiales et Participations

Néant.

5. Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

A75 NETWORKS

Société par actions simplifiée au capital de 150.000 €

Siège social: 124 boulevard de Verdun

92400 Courbevoie

509 439 337 R.C.S Nanterre

(la « Société »)

DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE

EN DATE DU 25 JUIN 2025

Le 25 juin 2025,

La société **XpFibre.Co**, société par actions simplifiée au capital social de 18 095 200 euros, dont le siège social est situé 124 boulevard de Verdun à Courbevoie (92400), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 479 281 495, représentée par son Président Monsieur Lionel Recorbet,

Propriétaire des 15.000 actions composant l'intégralité du capital social de la Société,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Texte des résolutions proposées,

Le Commissaire aux comptes, DELOITTE & ASSOCIES, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoquées est absent et excusé,

A pris les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Conventions règlementées visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'actionnaire unique, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport. L'actionnaire unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal visées à l'article 3-4 du Code général des impôts.

En conséquence, l'actionnaire unique donne quitus et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L.227-10 du Code de commerce, constate qu'aucune convention nouvelle n'est intervenue au cours de l'exercice et approuve ledit rapport.

TROISIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique constate que l'exercice clos au 31 décembre 2024 se solde par un bénéfice de 273 929 euros et décide, sur proposition du Président, de l'affecter au compte « Report à Nouveau ».

QUATRIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal pour effectuer toutes les formalités légalement requises, notamment de publicité et de dépôt.

Plus n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'actionnaire unique.

Signé par :

EF908CDCC0604E3...

XpFibre.Co
Représentée par Lionel Recorbet